

Cadix, le splendide cadre de la quatorzième Assemblée de l' FMBA

La ville et la province de Cadix étiens le cadre choisi par la Fédération Méditerranéenne des Courtiers d'Assurances (FMBA) pour célébrer son XIV de l'Assemblée Générale, qui a réuni, à partir des deuxième jusqu' a cinquième de Juin, plus de 50 courtiers membres représentantes de Syndicats appartenant à 11 pays bordant le bassin méditerranéen .

Lors de la réunion, tenue au Palais des Congrès, le changement à la Présidence a eu lieu, Juan Antonio Marin Domenech (FECOR) transmettent le mandat au libanais Elie Ziadé (LIBS).

L'Assemblée générale de la FMBA a été sponsorisé par ADECOSE et FECOR, ainsi que l'ACSA , le Lloyd's , REALE et AEGON. L'ordre du jour comportait l'élection des nouveaux membres du Conseil , approbation du budget de l'année précédente et actuelle , la révision sûr l'IMIA, y compris l'approbation pour commencer le Master en Gestion pour des Courtiers d'Assurances, qui offrira une base commune afin de permettre l'échange de bourses d'études du programme; de vote du Code de bonnes pratiques, et enfin, un examen sur les différents aspects liés à la supervision et des règles applicables aux courtiers dans les pays Méditerranéens que actuellement intégrons la FMBA .

Les représentants espagnols, Présidents de FECOR et ADECOSE, Ana Muñoz et Martin Navaz, respectivement, à titre d'hôtes, donnent la bienvenue à l'Assemblée, la première en préconisant "une forte Fédération Méditerranée, qui favorise les échanges et consolide les relations" et le dernier, remerciant "l'spectaculaire programme établi par le Président sortant de la Fédération, Juan Antonio Marin Domenech."

L'Assemblée a commencé par l'approbation à l'unanimité du procès-verbal de la précédente Assemblée, tenue à Athènes et avec quelques mots par le Président sortant, Juan Antonio Marin, qui après avoir complété deux périodes biennuelles dans le poste, soulignent l'importance d'un « Fédération qui réunissait les deux rives de la Méditerranée, couvrant un vaste marché commun » et exprimé son appui à le nouvel Président « lui souhaitant tout le meilleur pour l'avenir. »

Après l'ouverture, les Présidents des syndicats présents ont examiné la situation actuelle dans leurs marchés respectifs, ainsi que le fonctionnement de leurs organisations par rapport à la profession, et contribuent des idées pour améliorer la FMBA. En ce sens, la FNACAM (Maroc) a proposait la création « d'un secrétariat permanent pour permettre aux différents membres de partager les particularités les plus intéressants dans les différents marchés, en leur permettant d'explorer opportunités et créant une dynamique parmi les membres de la Fédération que permettes la amélioration de la profession. Le représentant de l' SMCAR (Marseille - France), Jean-Luc Wolf, soulève la nécessité de se réunir plus souvent afin de « consolider la FMBA, car il est difficile d'atteindre les résultats désirées avec des réunions deux fois par an, et la FMBA est le forum nécessaire comme vecteur qui traite les problèmes de la profession, ainsi que pour agir comme une plate-forme qui renforce les relations avec le BIPAR. Jean François Gleizal, représentant du SYCRA (Lyon - France), se plaît de l'initiative de créer une base de données des courtiers en détaillant leurs activités, etc., qui, avoue, « même pas a été fait dans notre syndicat » et a suggéré que aussi serait nécessaires de continuer la préparation et la diffusion d'autres études, par exemple, « concernant l'assurance des catastrophes et le terrorisme, des risques qui continuent a évoluer ». Les interventions de la Malte et l'Algérie ouvriens une brève discussion sur les aspects concernant le rôle de la FMBA en relation avec les pouvoirs publics et les marchés, à laquelle, Marin Domenech a replie avec des craintes que « la FMBA peut se transformé en un lobby qui tente d'influencer les lois et les organismes de réglementation de l'assurance. » La délégation italienne, l'AIBA, insiste sur l'idée d'agir comme une autoroute qui offrait l'accès à tous les pays méditerranéens, en soulignent de ne pas renoncer à cet objectif.

Par la suite, Enrico Bertagna, représentant de Lloyd's, a parlé des possibilités d'affaires et remarque que les priorités pour cette année du marché de Londres, sont de « maintenir les bons résultats, renforcer la relations avec les intermédiaires, grâce à la plate-forme de Echange récemment créée, améliorer le règlement des sinistres et de préparer la mise en œuvre de Solvency II, que nous donnera des règles communes sur la manière de faire des affaires » et la cinquième priorité est d'améliorer l'accès aux marchés en étendant le réseau. En ce sens, il a souligné la nouvelle licence obtenu pour offrir l'assurance directe sur le marché chinois, ainsi que les opérations en cours au Brésil, le Mexique et la Russie. Enfin, dans son but de continuer à développer les relations avec des courtiers de la FMBA, il a invité aux courtiers membres à l'événement du Lloyd's pour la zone méditerranéenne, qui aura lieu le 28 Octobre, en Sicile.

Situation actuelle du IMIA

Jean François Gleizal a parlé sur la situation actuelle du IMIA - Sections déléguées de la France et l'Italie, en informant sur le lancement du Master en Gestion pour les Courtiers d'Assurances du Pays de la Méditerranée, que, déjà disponible en France à travers l'École d'Affaires Westford « se concentrera sur cinq priorités (culture d'entreprise, le marketing, les techniques d'assurance, le droit et aspects juridiques et de la politique d'entreprise et stratégie), en combinant la formation académique avec la formation sur place. »

Gérard Mongereau et Jean-Claude Perez, tous les deux représentants du SMCAR, exposent les grandes lignes concernant les progrès du « Laboratoire de l'Assurance Maritime » et le Projet Odyssea, lancé en 2007 par la Fédération Française des Ports Méditerranéens, qui veut promouvoir le développement du tourisme dans la région méditerranéenne et offre du financement pour des projets spécifiques. Dans cette table ronde a également pris part le nouveau Président de la FMBA, Elie Ziadé (LIBS - Liban), qui a parlé de l'Association Méditerranéenne d'Assurances (MIA).

En ce qui concerne le statut de candidats potentiels à rejoindre le FMBA, Jean-Claude Perez a indiqué qu'il existait conversations en cours avec la Syrie ainsi que la Libye, où, bien qu'il n'existe pas de courtiers à l'heure actuelle, sans doute va changer dès que les compagnies d'assurance seront dénationalisé » et aussi, sur l'intérêt du Chypre, qui pourrait bientôt se matérialiser dans une demande pour faire partie de notre Fédération.

La séance du matin s'est terminée avec les présentations faites par les représentants de la REALE et AEGON, en expliquant les principales priorités de leurs entités respectives.

Code de bonnes pratiques

L'après-midi s'ouvrit avec la présentation par Gérard Mongereau, résumant des informations sur la réglementation et le contrôle des organes qui supervisent membres courtiers d'assurances de la FMBA, qui a aussi souligné qu'à son avis, cet important d'élaborer un Code de Bonnes Pratiques applicables aux membres de la FMBA.

Par la suite, la Fédération approuvé à l'unanimité le Budget pour 2010 et le Bilan correspondant à 2009, mais, par contre, il existant de différences au moment d'élire le nouveau Comité Directoire et également en référence à l'adoption du projet de Code de Bonnes Pratiques, qui avait « déjà été discuté dans au moins trois assemblées précédentes » et d'après certains, c'est seulement un règlement administratif, parce que « il n'ya pas de sanctions derrière lui, mais servira comme canal de plaintes à travers les associations membres de la Fédération et gardera une trace sur les conduites relatives aux clients, les courtiers, les assureurs et leurs relations mutuelles ».

Trois pays ont refusé de l'adopter, ADECOSE de l'Espagne, AIBA de l'Italie et LIBS du Liban. La discussion à cet égard a été initiée par Martin Navaz, président de ADECOSE, qui, après s'être offert volontaire pour continuer les travaux sur ce sujet, a proposé retarder la votation de façon que le Comité créé à cet égard puisse discuter le sujet plus profondément, parce que il considère le document soumis «trop longue et détaillée, avec de nombreux points touchant notre propre Code»; en fait, a suggéré de le réduire à un décalogue de conformité volontaire. À cet égard, Navaz exprimé des différentes considérations pour clarifier la position ADECOSE, expliquant que, à son avis, le Code mérité d'obtenir un plus large consensus, et en outre, indiquant que le projet proposé « ne correspond pas avec la philosophie originelle du projet, parce qu'il rentre dans aspects au-delà les relations entre les courtiers, ce qui le rend peu pratique, en allant sur la façon dont les courtiers devraient faire des affaires avec les clients et les assureurs, pour tant, en contradiction avec la finalité initial du Code, et potentiellement, règlementant aspects qui doivent être du domaine exclusive de l'associations membres de la FMBA » Il a également expliqué qu'au cours de la précédente Assemblée, Michel Pinet, représentant de SYCRA, a été chargé de préparer le projet de Code, et, si bien pour des raisons compréhensibles, n'avait pas été circulé jusqu'à seulement quelques jours avant l'Assemblée, prévenant le requis « étude et analyse ». C'est pourquoi ADECOSE croyait que c'était mieux ajourner la votation, en soulignant que « la systématique du travail avait été inadéquat, n'ayant pas suffisamment de temps ou de débat. » En plus, «les Président sortant de la FMBA nous a appelé à voter pour ou contre, peu importe si il avait été ou pas l'objet d'un débat suffisant, à laquelle la majorité des pays sont d'accord ». Après une longue discussion il a été approuvé, dix en faveur et trois voix contre. Plus récemment, ADECOSE ont confirmé à notre magazine qui «ne se conforment pas au Code dans sa forme actuelle, et aussi, par décision unanime du sa Comité Directoire, n'estime pas opportun de le soumettre à sa prochaine Assemblée Générale ». Nonobstant, tient également à exprimer à nouveau sa «volonté de continuer à travailler sur le projet original et d'essayer à produire un Code alternatif, résultante de tous les points de vue et des les sensibilités exprimées lors de la récente Assemblée.

Election du nouveau Président, Elie Ziadé

Enfin, les élections législatives du Comité Directoire ont eu lieu, y compris l'approbation de créer un nouveau poste, Directeur chargé de l'élargissement et de la coordination des Comités, qui sera remplie par le français, Jacques Cessac (SCAMP), qui a également considéré d'opter pour la Première Vice - Présidence.

Elie Ziadé (LIBS, du Liban) a été élu à l'unanimité comme Président, ainsi que le Secrétaire Général, Juan Ramon Pla (ADECOSE, de l'Espagne) et le Trésorier, Alessandro de Besi (AIBA, de l'Italie). Jean-Claude Perez (SMCAR, de la France) a été nommé comme Premier Vice - Président, élu après deux tours de scrutin, nécessaires pour répartir les candidatures présentées par lui-même et Jean François Gleizal (aussi français, du SYCRA). Après l'élection, le Président a procédé à son discours inaugural, proposant que l'FMBA « travaille comme lien avec la Ligue Arabe et le BIPAR » ainsi que de nombreuses autres propositions pour l'avenir.

L'Assemblée a été conclue avec l'approbation de la création d'un Comité des Sages ou Sénat, composé par tous les anciens Présidents, qui, à l'appel du Président, pourraient contribuer en tant que conseillers, et aussi, avec la décision de soutenir la prochaine Assemblée Générale dans le mois d'Octobre, à Sicile, en profitant de l'invitation rendu par le Lloyd's.